

➤ CONSIGNES À RESPECTER LORS DU DÉCHARGEMENT PAR LE RÉCEPTIONNAIRE

Avant le déchargement

- S'assurer du port d'EPI adaptés par le chauffeur.
- Prendre connaissance du bon de livraison et vérifier la référence du produit à livrer.
- S'assurer que la place disponible dans le silo permet le déchargement complet du camion.
- S'assurer que personne ne se trouve sur le haut du silo et en interdire l'accès durant toute l'opération.
- Sélectionner le silo et/ou remettre le détrompeur ou la clé du silo au chauffeur.
- S'assurer du bon état des raccords du silo.
- Donner les consignes particulières au conducteur.

Pendant le déchargement

- Être attentif aux indications d'alarme qui sont rapportées au poste de commande ainsi qu'aux échappées de ciment, notamment au niveau du filtre et de la soupape.

Après déchargement

- Récupérer le détrompeur ou la clé du cadenas.
- Signer le bon de livraison et le remettre au conducteur.

➤ ARRÊT D'UN DÉCHARGEMENT EN CAS D'URGENCE



Recommandations pour procéder à l'arrêt du déchargement d'une citerne.

(par exemple, si le conducteur est victime d'un malaise pendant le déchargement).

PROTÉGER – ALERTER - SECOURIR

- Il convient **immédiatement** de :
 - **couper le contact du camion** ;
 - **porter assistance au conducteur** ;
 - **fermer la vanne de dépotage sur le camion** ;
 - **prévenir les secours si nécessaire.**
- Ne pas tenter de desserrer les tuyaux flexibles .
- Contacter l'équipe Logistique de la société qui livre le ciment qui préviendra le transporteur.
En cas de doute, le numéro de téléphone figure sur le Bordereau de livraison.

POUR DES LIVRAISONS DE CIMENT VRAC EN TOUTE SÉCURITÉ

➤ LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ POUR LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT - DÉCHARGEMENT

RAPPEL : Avant toute opération de chargement ou de déchargement sur leur site, les entreprises d'accueil ont l'obligation d'établir un **PROTOCOLE DE SÉCURITÉ** avec les entreprises intervenantes (cf. Code du travail).

- Ce document spécifie les indications et informations utiles pour la réalisation de ces opérations ainsi que les mesures de prévention qui doivent être observées par chacune des parties signataires du Protocole.
- Le protocole de sécurité est obligatoirement complété par un plan de circulation**
- Une fois rédigé pour les sites de livraison par l'entreprise d'accueil, il doit être transmis à l'affréteur, qui doit le remettre au transporteur préalablement à la réalisation du transport, pour information et signature. Le transporteur doit en remettre un exemplaire au chauffeur.

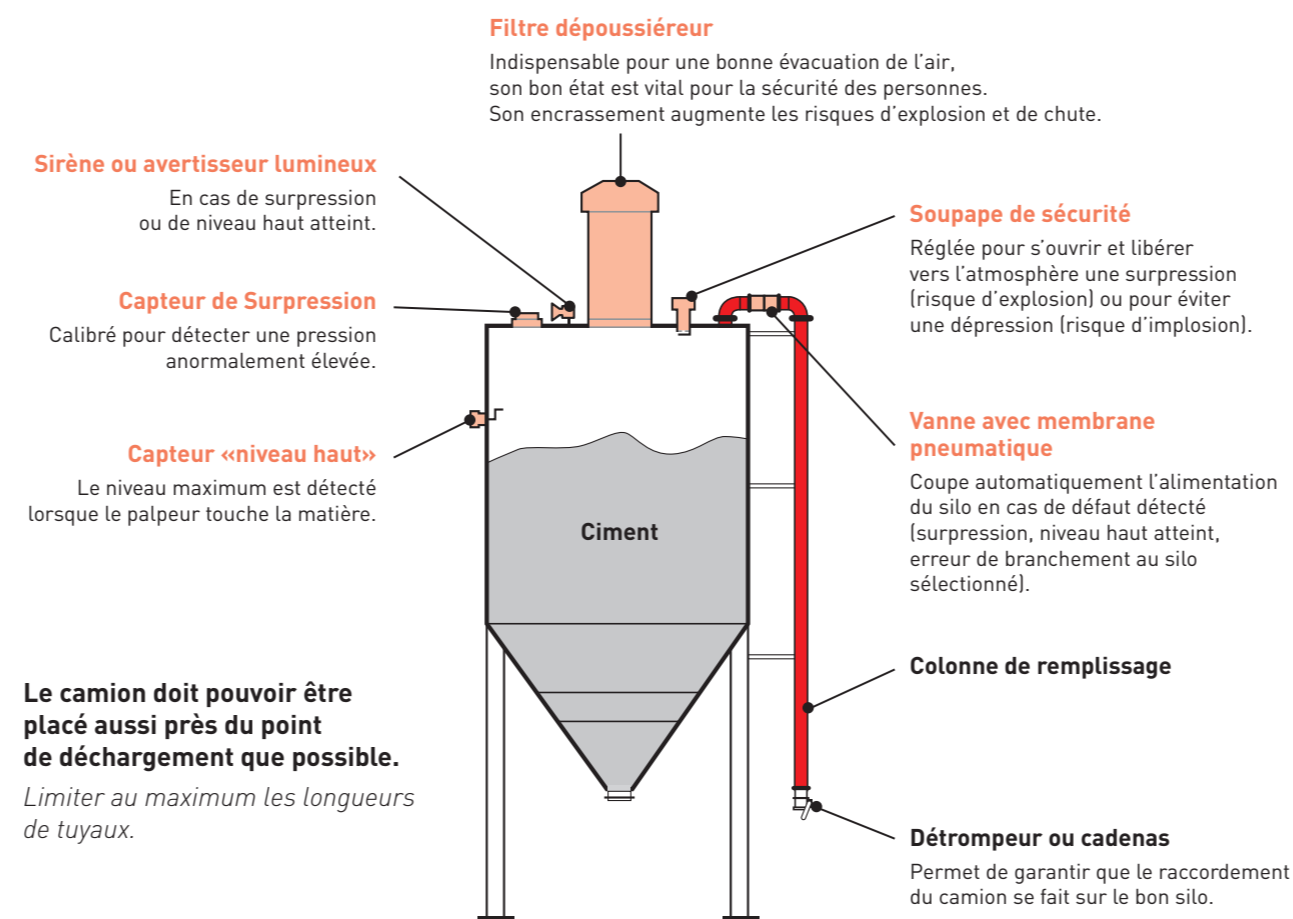
LA SIGNALISATION SUR LE SITE DE RÉCEPTION

- Il est conseillé de baliser avec des indications précises le parcours que doit emprunter le camion sur le site :

- Vitesse limite
- Repérage des obstacles de hauteurs (lignes électriques, obstacles aériens...)
- Limites en hauteur
- Sens de circulation
- Point de déchargement
- Autres indications à respecter (passages piétons...)

ÉQUIPEMENT D'UN SILO POUR UN REMPLISSAGE EN SÉCURITÉ

- Le remplissage d'un silo par voie pneumatique est une opération qui présente des risques pour les personnes et les installations, en particulier du fait de la mise en pression.
- Pour un remplissage en toute sécurité, il faut **obligatoirement** :
 - un **filtre dépollueur** correctement dimensionné et bien entretenu ;
 - un **détrompeur**, ou **cadenas**, qui permet de s'assurer que le raccordement du camion se fasse sur le bon silo ;
 - une **souape de sécurité** correctement dimensionnée, en parfait état de fonctionnement, régulièrement vérifiée ;
 - un **panneau de consignes** de sécurité à respecter par le chauffeur pour le déchargement.
- En outre, l'installation d'équipements complémentaires est préconisée, tels que des détecteurs d'anomalies (**capteurs de pression**, **capteurs de «niveau haut»**) qui ferment la **vanne pneumatique** et déclenchent l'alarme. Au déclenchement de l'alarme, le chauffeur doit interrompre le déchargement.
La vanne pneumatique ne doit en aucun cas être shuntée !
- De même, l'utilisation de **cablettes anti-fouet** est recommandée.



Filtre encrassé + Souape de sécurité collée = DANGER

CONSIGNES À RESPECTER LORS DU DÉCHARGEMENT PAR LE CONDUCTEUR

Pour un déchargement sécurisé le conducteur doit :

- Se présenter à l'accueil du site de livraison, au chef de chantier ou au chef de cour dès son arrivée.**
 - Remettre le bon de livraison.
 - Se faire préciser le silo et le volume disponible.
- Porter les équipements de protection individuelle (casque, gants, gilet haute visibilité, lunettes et chaussures de sécurité...) prévus par le protocole de déchargement.
 - Prendre connaissance et respecter en tous points le protocole de déchargement.
- S'assurer du bon état des flexibles et des raccords.
 - Fixer les tuyaux flexibles sur la citerne et sur l'installation du client de façon sûre.
 - Compléter au moyen d'une câblette anti-fouet lorsqu'elle est disponible.
- Mettre en pression la citerne et lancer l'opération de vidange.
 - En cas d'anomalie éventuelle constatée au cours du déchargement, l'interrompre si nécessaire et signaler l'anomalie.
- Rester près de la citerne et surveiller le processus de vidange.
 - Ne jamais dépasser la pression prescrite par le client, et en tout état de cause dans la limite de 2 bars.
 - Ne jamais resserrer les fixations des trous d'homme et flexibles lorsque la citerne est sous pression.
- À la fin de la vidange : fermer les vannes et décompresser la citerne avant tout déplacement.
 - Respecter l'interdiction de purger dans le silo.
 - Débrancher les flexibles.
- Fermer le cadenas ou récupérer le détrompeur.
 - Quitter et laisser l'aire de déchargement propre.
 - Stationner aux endroits indiqués.
 - Revenir au guichet pour prendre le bon de livraison signé.
 - Restituer la clé ou le détrompeur.
 - Signaler toute anomalie éventuelle avant de quitter le site.**